



Québec, le 15 août 1986

Monsieur Bernard Raymond
Le Versant Ouest
Eastman (Québec)
JOE 1PO

Objet: **Origine concernant divers toponyme**

Monsieur,

Au début de juillet 1986, madame Céline Deschênes de Sainte-Foy me transmettait un dépliant publicitaire de votre établissement et me demandait en votre nom de vous faire connaître l'information que nous disposons au sujet des toponymes.

À l'été 1984, nous avons déjà fait faire, une recherche sur les toponymes majeurs de votre région. Aussi, il m'est agréable de vous informer de l'origine et de l'exactitude des usages toponymiques.

Le toponyme **Lac d'Argent** a été déjà été connu sous les noms **Lac Eastman** et **Silver Lake**. Toutefois, depuis plus de trente ans la forme française a été sanctionnée officiellement par la Commission de toponymie. Mes collègues et moi ignorons l'origine de ce nom géographique.

Quart au **lac Parker**, il rappelle très certainement un de ces pionniers qui se sont fait concéder une terre au début du XIX^e siècle dans la région.

Le toponyme **Lac Bonnalay** a été officiel sous cette forme jusqu'au début des années 1950. Ce nom évoquait la mémoire de George Bonnalay qui s'était fait concéder une terre à proximité du lac en 1843. Alphonse-Raymond Bombardier (1976), dans **Valcourt et sa région**, rapporte que George Bonnalie est propriétaire d'un magasin en 1850.

En ce qui concerne le toponyme **Orford**, il identifie un canton, une municipalité, une montagne et un parc de récréation ou se retrouve le **mont Alfred-DesRochers**. Le canton d' **Orford** a été proclamé en 1801 et son nom, tout comme celui des autres entités, rappelle un village situé entre les comtés de Norfolk et d'Essex au centre est de l'Angleterre. Quant au parc il a été créé en 1938, il couvre une superficie de 60km² et il est dominé par le mont du même nom. À la fin des années de 1970, il a été transformé en parc de récréation.

Pour Eastman, les recherches nous font conclure, que ce toponyme est un hommage à John Eastman qui s'est fait concéder une terre en 1717 dans le canton de Bolton. La municipalité de village d'Eastman a été érigée le 10 décembre 1888.

Finalement la dénomination Magog pose plusieurs interrogations dont la solution n'est pas tout à fait évidente. Cependant la position traditionnelle de la Commission qui s'appuie sur celle de plusieurs auteurs, veut que **Magog** soit l'abréviation du toponyme abénaquis **Memphremagog** qui signifie "petite étendue d'eau". En 1850, ce lieu était connu sous le nom de **Outlet**.

Le lac, en 1803, porte le nom de **Scaswaninepus**. Toutefois, un citoyen de **Magog**, monsieur Jacques Boisvert tente de démontrer que ce nom aurait une origine mythique et rappellerait la mémoire des dieux **Gog** et **Magog** tirés de la légende celtique.

Espérant que le tout répondra à vos attentes. Je vous prie d'agrèer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jacques Fortin
Service de la toponymie



Québec, le 27 septembre 1985

Monsieur Guy Fortin
Secrétaire-trésorier
Association pour la protection de
l'environnement du lac Bonnalay
Case postale 129
Eastman (Québec)
JOE 1P0

OBJET: Lac Stukely

Monsieur,

A la suite de notre rencontre du jeudi 19 septembre 1985, à la Commission de toponymie, j'ai revu l'ensemble du dossier concernant les dénominations *Lac Stukely* et *Lac Bonnalay*.

Ce dossier fait l'objet de discussion depuis 1955. A cette époque, l'archevêché de Sherbrooke avait formulé une demande auprès de la Commission de géographie pour que cette nappe d'eau soit dénommée *Lac Jouvence*, du nom d'une colonie de vacances de jeunes située à proximité de celle-ci. La Commission de géographie avait alors adopté officiellement le toponyme *Lac Stukely*.

En 1975, à la suite de représentations que vous aviez faites auprès de la Commission de géographie, l'organisme avait sanctionné le toponyme *Lac Bonnalay*. Toutefois, en 1983, la Commission de toponymie a été amenée à réévaluer le statut du toponyme *Lac Bonnalay* à la suite d'une demande du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Madame Christine Bernard, de la Direction de la planification, dans sa lettre du 20 mai 1983, invoquait les faits suivants en faveur de la dénomination *Lac Stukely*: ce lac est situé à la limite du parc du Mont-Orford, créé en 1938, et dont le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, comme ses prédécesseurs, est le gestionnaire; le toponyme "Lac Stukely" est en usage sur les cartes fédérales au 1: 50 000; la population locale établie depuis fort longtemps "connaît les deux appellations et la tendance observée... s'oriente vers l'utilisation de plus en plus généralisée de lac Stukely"; l'aire d'influence de ce parc s'étend au-delà des limites locales et ceux qui fréquentent ce territoire emploient le nom "Lac Stukely"; il se présente des implications administratives et financières au changement de ce toponyme.

...2

A la suite de vérifications complémentaires avec les municipalités de *Bonsecours*, de *Stukely-Sud* et d'*Orford*, il a été clairement démontré que les appellations *Lac Bonnalay* et *Lac Stukely* étaient toutes les deux connues; toutefois il paraissait y avoir une prédominance pour le toponyme *Lac Stukely*.

Dans le prolongement de votre démarche, j'ai revu l'ensemble du dossier en y ajoutant des documents que m'avez laissé et j'ai fait une vérification supplémentaire auprès du Centre d'information géographique et foncière, du ministère de l'Énergie et des Ressources. Les cartes de cantons dont certaines remontent à 1838, témoignent que cette nappe d'eau sise à la limite du canton de *Stukely* était connue sous le nom de *Stukely Lake* ou *Lac Stukely*.


De plus, j'ai contacté monsieur Jacques Boisvert, de la Société d'histoire du lac Memphrémagog, qui m'a informé connaître les deux appellations. Toutefois il lui semble que le toponyme *Stukely* prédomine. Il m'a fait tenir la photocopie d'un extrait de l'ouvrage de Raoul Blanchard dans lequel ce géographe français utilise le toponyme *Lac Stukely*.

Dans cette optique et, après quelques consultations auprès de collègues à la Commission de toponymie, j'en viens à la conclusion que le *statu quo* s'impose soit le maintien de la forme officielle présentement *Lac Stukely*. Sans nier vos préoccupations historiques pour le toponyme *Lac Bonnalay*, la Commission vise à une certaine continuité dans ses décisions toponymiques.

Si d'autres précisions vous paraissaient nécessaires, n'hésitez pas à communiquer avec le soussigné au numéro de téléphone (418) 643-2817 ou à l'adresse qui suit:

Commission de toponymie
220, Grande Allée Est
Québec (Québec)
G1R 2J1

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


Jacques Fortin
Service de la recherche

L'ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC BONNALAY INC.
Casier postal 129 — Eastman, P.Q. J0E 1P0

31h/68

Commission de toponymie Le 27 juin 1983

29 JUIN 1983

Direction des opérations

Mme Hélène Hudon
Commission de Toponymie
220 est, Grande-Allée
Québec G1R 2J1


EXTRAIT du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des membres de l'Association pour la Protection de l'Environnement du lac Bonnalay inc., tenue le dimanche 26 juin 1983 au local du Club de Conservation Yamaska.

Il est proposé par M. Julien Rainville appuyé par M. Claude Léveillé que le nom officiel du lac soit celui de Bonnalay en raison de son appellation historique depuis les débuts de la colonisation des Cantons, de sa désignation originale dans la région et que son orthographe soit BONNALLIE. Adopté.

Notre association fut incorporée le 3 janvier 1969 sous le nom de Association des Propriétaires du lac Bonnalay inc. et changé pour le nom actuel le 27 mars 1976 dans le but de le rendre plus conforme à notre principal objectif. Ce n'est que depuis l'ouverture du Camping provincial du Mont Orford que le nom Stukely a commencé à apparaître dans le décor. D'ailleurs le périmètre de ce lac est divisé à peu près également entre les cantons Stukely et Orford.

Veillez agréer, chère madame Hudon, l'expression de nos meilleurs sentiments.

L'Association pour la Protection
de l'Environnement du lac Bonnalay inc.


par Guy Fortin, sec.-trés.

Lac Stukely ou Bonnalay

Au cours de l'été dernier, une conversation téléphonique avec une responsable de la Commission de toponymie du Québec nous informait que dorénavant le nom officiel du lac sera Bonnalay sur les cartes et affiches des différents ministères. Restait à déterminer son épellation puisque sur la carte de l'arpenteur Joseph Bouchette de 1863, pour le compte de American Land Co. and Crown Lands Dept., l'endroit appelé aujourd'hui Jouvence se nommait Bonnalie Mills du nom de George Bonnalie, propriétaire d'un magasin général, d'un moulin à scie et à farine et d'un poste de diligence à cet endroit. Quant au lac Bonne-Allée que nous retrouvons sur les cartes actuelles, il sera appelé lac Lang, selon son appellation en cours dans la région, sans doute une déformation de son nom original qui était Dillon Pond, du nom du propriétaire d'un moulin à scie situé à son embouchure.

Avec nos meilleurs souhaits de la saison à tous

Novembre 78

Provenance du nom "Stukely"

Quelques propriétaires m'ont demandé si je connaissais la provenance du nom Stukely. Après plusieurs consultations auprès de sociétés historiques, voici ce que j'ai trouvé:

STUKELY, canton, comté de Shefford, érigé en 1800. Nom emprunté à un village d'Angleterre. (cf. Noms géographiques de Québec, Commission de géographie de Québec, Département des Terres et Forêts, 2^e édition, 1921, p. 147).

STUKELY est le nom d'un Anglais fort riche, bizarre pour ne pas dire plus, qui s'était voué à la recherche du mouvement perpétuel. C'est Stukely qui servit de modèle à Sterne pour son Uncle Toby. (cf. Les noms géographiques de la province de Québec, Pierre-Georges Roy, Editions "Le Soleil", Lévis, 1906, p. 454).

PETITE SUGGESTION: Avant de vous rendre à la réunion, rappelez à votre voisin la date, l'heure et l'endroit... ainsi que la chaise à apporter.

Guy Fortin, sec.-trés.

Mai 83

Map of E. & W. Bolton in Atlas Boldern 1881



south

L'Association des Propriétaires
du Lac Bonnalay Inc.

Casier postal 129

Eastman, comté Brome, Qué.

Le 8 septembre 1975

Commission de Géographie du Québec,
1995 ouest, Doul. Charest
Québec, Qué.

Monsieur,

Les membres de notre association éprouvent une certaine confusion quant à l'appellation officielle de ce lac, connu dans la région sous le nom de Bonnalay.

En effet, les cartes du Ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources, à Ottawa, le désignent sous le nom de Stukely, tandis que le Ministère provincial des Transports affiche le nom Bonnalay en bordure des routes. Aux Richesses Naturelles et au Tourisme, Chasse et Pêche, on se sert des deux noms, quoique le nom Stukely soit mieux connu.

D'autre part, un autre lac situé à environ cinq milles de celui-ci, porte le nom de Bonne-Allée à Ottawa, mais est connu dans la région sous le nom de Long Pond.

Et sur la carte officielle de cadastre du Canton de Stukely, comté Shefford, dressée en 1889 il porte le nom de BENNLAR.

Nous aimerions connaître les démarches qui doivent être entreprises pour qu'un nom officiel soit donné à ce lac, dont une partie est située dans le Parc provincial du Mont Orford.

Nous vous remercions à l'avance pour votre bonne attention et nous demeurons sincèrement vôtres,

Mars 1976
Changé pour "Association pour
la protection de l'environnement
du Lac Bonnalay Inc". Président

L'Association des Propriétaires du Lac Bonnalay Inc.

par: [redacted]



CANADIAN BOARD ON GEOGRAPHICAL NAMES

OTTAWA, Apr. 24, 1956.

Mr. I. Nantais,
Secretary,
Quebec Geographic Board,
Dept. of Lands and Forests,
Quebec, P. Q.

Re: Orford Lake 31 H/8 - Quebec

Dear Mr. Nantais:

Enclosed is a list of comments and map submitted by Reverend Jean Mercier pertaining to new names and suggested name changes on the proposed names for the above map.

You will note in some instances that Rev. Mercier is merely remarking about the suitability of existing established names and suggests names of living persons for these features. There is little merit in this procedure as the features will most likely continue to be known by the existing name. The Board does not endorse this procedure but is willing to accept names in local use.

146. Eastman (Silver) Lake

The name Eastman Lake is listed in the Eighteenth Report and was previously endorsed by your office. As the fieldmen state that Silver Lake is the name used locally, we were proposing to list the above double name. However, Rev. Mercier notes that everyone refers to this lake as Lac d'Argent. We would appreciate any further information you may have on the local name for this feature.

123. Bowker Lake

The above name is listed in the 18th Report and is endorsed by your office. Rev. Mercier notes the name Beaucoeur for this feature. We are proposing to retain Bowker Lake in accordance with your recommendation.

56. West Ely (settlement)

Rev. Mercier is proposing the name Belval for the above feature. However, as the name West Ely is shown in the field reports and endorsed by your office, we propose to adopt this latter name.

107. Baldface Mountain

The name Mont Blanchard is suggested by Rev. Mercier. The field reports show the name Baldface Mountain, your office has endorsed it, therefore we propose to adopt this latter name.

121. Brais Lake

The above name is shown in the field reports and endorsed by your office with the use of the french generic "Lac". Rev. Mercier notes that the name Lac Boisjoli. In view of the above, it would appear that the name Lac Brais should be retained for this feature.

149A. Long Pond.

Rev. Mercier notes that the local name for the above feature is Bonne-Allée. However, as the above name has been previously adopted and is still endorsed by your office, we propose to retain the adopted name.